

Femmes et développement : les initiatives de quelques organismes subventionnaires

Eva Rathgeber

Volume 1, numéro 2, 1988

Femmes et développement - mythes, réalités, changements

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057518ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057518ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rathgeber, E. (1988). Femmes et développement : les initiatives de quelques organismes subventionnaires. *Recherches féministes*, 1(2), 103–116.
<https://doi.org/10.7202/057518ar>

Résumé de l'article

Ce rapport présente les initiatives de certains organismes gouvernementaux d'aide bilatérale et multilatérale et d'organismes subventionnaires privés à l'appui de l'intégration des femmes au développement. On y décrit non seulement certains des projets qui ont été financés par les organismes en question, mais également quelques-unes des activités internes qu'ils ont entreprises pour s'assurer que leur personnel soit sensibilisé à l'importance de faire participer un plus grand nombre de femmes à leurs projets. Le rapport montre que même si un grand nombre d'organismes reconnaissent désormais l'importance du rôle des femmes dans le développement, il n'en faut pas moins encore recueillir davantage de données sur la nature des rôles sociaux, économiques et politiques des femmes au sein de leurs propres sociétés et assurer une plus grande collaboration et un partage de l'information plus poussé entre les organismes subventionnaires.

Femmes et développement : les initiatives de quelques organismes subventionnaires

Eva M. Rathgeber

Beaucoup d'analystes admettent que le développement a un impact différent sur les femmes et sur les hommes*. Il s'est avéré durant les dix dernières années que les projets de développement, qui avaient pour objectif l'amélioration de la qualité de vie de tous les habitants d'une région donnée, se sont souvent traduits par la détérioration de la situation des femmes. Par exemple, l'introduction de technologies agricoles durant la Révolution verte en Asie a quelquefois réduit le travail des hommes tout en augmentant le fardeau des femmes¹. De même, à la suite de la mécanisation, les femmes sont souvent évincées de travaux qui étaient traditionnellement des sources de revenu, et cela à cause de la tendance à recourir aux hommes pour faire fonctionner les machines. Ce fut le cas par exemple au Bangladesh, lorsque le décorticage du riz par des rouleaux en acier a éliminé le travail manuel des femmes et leur a enlevé une source d'emploi au bénéfice des hommes qui utilisent les machines².

Étant de plus en plus nombreux à reconnaître cette situation, divers organismes subventionnaires ont entrepris d'élaborer des stratégies d'intervention et d'action positive afin de s'assurer que l'impact de leurs projets soit positif pour toute la population — hommes, femmes et enfants. Cet article décrit les initiatives de quelques organismes gouvernementaux et privés en la matière.

L'aide gouvernementale multilatérale et bilatérale

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)³

Le comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a adopté en 1983 des « principes directeurs à l'intention des organismes d'aide pour le soutien à la participation des femmes au développement », qui précisent que le revenu des femmes, tant formel qu'informel, contribue au bien-être non seulement de la famille, mais aussi de la nation dans son ensemble, et que les femmes sont de

* Texte partiellement traduit de l'anglais par Norma Salem, chercheuse, Institut international pour la paix et la sécurité internationales, Ottawa. Les positions exprimées dans cet article ne sont pas nécessairement celles du CRDI ou de l'Institut.

plus en plus nombreuses à être soutiens de famille. En conséquence, il faut tenir compte, dans la planification des projets et des programmes, des besoins des femmes en matière d'emploi et de revenu. En 1984, le CAD a mis sur pied un groupe d'experts sur la participation des femmes au développement, au sein duquel le Canada a joué un rôle de premier plan. Le Groupe d'experts désigne chaque année un comité de coordination composé de cinq membres, dont l'un assure la présidence qui se charge du suivi des plans et programmes d'action stratégique. Des représentants de dix-neuf pays membres assistent aux réunions annuelles et font partie de groupes de travail spéciaux. Le Groupe d'experts a participé à des activités destinées à mieux intégrer les questions touchant la condition féminine aux programmes du CAD, en mettant l'accent sur l'importance de cette question qui recoupe de nombreux domaines et sur son adoption à titre de secteur spécial de concentration dans les programmes d'aide bilatérale des pays membres.

L'un des principaux objectifs du Groupe d'experts a été d'établir des paramètres qui permettent de faire ressortir les activités ventilées par sexe dans les tableaux statistiques du CAD. Un groupe de travail composé de représentants du Canada, des Pays-Bas, de la Norvège et des États-Unis a proposé une série de définitions et de méthodologies à la fin de 1987. Après avoir été soumises à l'approbation du Groupe d'experts en 1988, les conclusions et recommandations du groupe de travail seront présentées au Groupe de travail du CAD sur les problèmes statistiques, qui les intégrera aux directives du CAD sur la rédaction des rapports. Une deuxième initiative importante a porté sur l'utilisation, dans le processus d'évaluation, de l'intégration des femmes au développement en tant qu'activité recoupant plusieurs domaines. Un premier rapport préliminaire présenté au Groupe par le Canada, document basé sur une analyse des expériences en matière d'évaluation d'un certain nombre de pays membres du CAD, montre que seuls quelques-uns d'entre eux ont réussi à intégrer des questions précises concernant les avantages offerts aux femmes dans leur processus d'évaluation, que la condition féminine est rarement prise en considération dans les évaluations et que les évaluateurs sous-estiment ou négligent fréquemment cette question.

Des données recueillies par le Groupe d'experts en 1984 et en 1986 montrent que des progrès concrets ont été réalisés dans un certain nombre de secteurs clés :

- i) presque tous les membres du CAD ont adopté des lignes directrices officielles concernant l'intégration des femmes au développement et six pays, dont le Canada, ont mis au point et mis en œuvre des plans d'action précis. Tous les organismes ont désigné des agents chargés d'élaborer et d'appliquer leurs politiques et programmes;
- ii) la plupart des pays membres ont adopté le principe de l'intégration des femmes à tous leurs programmes et activités de développement et tous ont réservé des fonds spéciaux pour les activités d'intégration des femmes au développement;
- iii) les activités de recherche ont connu une forte augmentation depuis 1982 et les données et les résultats ont été distribués aux auteurs de politiques, spécialistes du développement et planificateurs partout dans le monde; et

- iv) la majorité des membres prennent des mesures visant à encourager l'institutionnalisation des questions liées à la participation des femmes par les organismes multilatéraux et les banques de développement.

UNIFEM

En juillet 1985, le Fonds des contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme était rebaptisé UNIFEM, ou Fonds de développement des Nations Unies pour la femme. L'UNIFEM est le seul fonds du réseau des Nations Unies qui offre une aide technique coopérative spécialisée aux femmes. Il a pour mandat : i) de servir de catalyseur pour assurer la participation appropriée des femmes aux activités régulières de développement, le plus souvent possible aux étapes des pré-investissements; et ii) d'appuyer des activités innovatrices et expérimentales au profit des femmes, conformément aux priorités nationales et régionales. L'UNIFEM est en mesure de participer à des missions d'élaboration de projets en offrant les services de spécialistes de l'intégration des femmes au développement à d'autres organismes des Nations Unies et (ou) aux gouvernements des pays hôtes. Le Fonds participe à la sélection ou à l'approbation des experts-conseils en matière d'intégration des femmes au développement et à la rédaction de mandats appropriés. Lorsqu'il offre une telle aide, le Fonds s'attend à ce que l'organisme d'exécution applique pleinement les conclusions des experts-conseils et indique de quelle façon il procédera pour ce faire, compte tenu du mandat de l'Assemblée générale et d'autres organes de direction.

La Suède

L'Office central suédois pour l'aide au développement international (Swedish International Development Authority — SIDA) a commencé à financer des projets pour les femmes des pays en développement en 1963. Durant les années 60, l'Office considérait les problèmes des femmes comme des phénomènes isolés, attribuables à l'absence de dispositifs adéquats, et proposait l'éducation comme solution. Au cours des années 70, on a compris que les problèmes des femmes venaient de ce qu'elles n'étaient pas suffisamment intégrées au développement économique. En conséquence, les projets de l'Office ont commencé à mettre l'accent sur l'intégration des femmes dans tous les secteurs. Aujourd'hui, la perspective s'est encore modifiée et l'Office reconnaît que les femmes contribuent et ont toujours contribué au développement économique. L'Office insiste pour que le travail des femmes (à l'intérieur autant qu'à l'extérieur du ménage) soit reconnu, que l'intégration des femmes dans tous les projets de développement continue et que des mesures soient prises afin de leur offrir de meilleures possibilités d'éducation et de formation.

En ce moment, l'Office est en train d'élaborer une politique sur la participation des femmes et des directives qui seront appliquées à tous les projets. En 1982, l'Office créait un organisme consultatif sur la condition féminine, le Conseil des femmes suédoises pour le développement, qui se compose de représentantes de 11 organisations suédoises, dont des organisations non gouvernementales, et qui a joué un rôle important dans l'élaboration des directives mentionnées plus haut.

En 1986, on a tenu, à l'intention des représentants de l'Office en Afrique et en Asie, des séminaires ayant pour objet d'examiner les retombées du document « Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme », qui avait été adopté par 120 pays participant à la conférence marquant la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme, à Nairobi, en juillet 1985. Il a été convenu que les questions liées à la participation des femmes seraient intégrées à tous les programmes suédois d'aide au développement et que, de surcroît, des programmes nationaux visant particulièrement les femmes seraient adoptés. La Suède prend actuellement les mesures nécessaires pour donner suite à ces décisions.

L'Agence suédoise de coopération en recherche avec les pays en développement (Swedish Agency for Research Co-operation with Developing Countries — SAREC) a aussi beaucoup prêté attention aux femmes. Vingt pour cent des chercheurs subventionnés par SAREC sont des femmes et l'Agence a institué un programme spécial afin d'augmenter ce nombre. En 1985, SAREC a attribué 200 000 \$ US à des chercheuses qui sont affiliées à des instituts de recherche dans le Tiers-Monde et qui travaillent sur des questions touchant les femmes. L'Agence a cherché particulièrement à attirer des chercheuses plus jeunes et ayant moins d'expérience.

Le Danemark

En 1982, 20% des projets subventionnés par *DANIDA* (Danish International Development Agency), l'organisme danois pour le développement international, visaient les femmes. Ces projets relevaient surtout des domaines de la santé et de l'éducation. En 1985, un cours de formation sur l'intégration des femmes au développement fut conçu pour les administrateurs et les planificateurs de programmes. *DANIDA* projette d'évaluer comment ses activités de développement ont influencé la situation des femmes sur les plans : (1) du revenu; (2) du travail; (3) des rôles et de l'influence au sein de la famille et dans la collectivité locale; (4) de la formation et de l'éducation; (5) de la santé et de l'accès au crédit; (6) des services bancaires; et (7) des services sociaux.

EN 1982, *DANIDA* comptait 436 experts dans les pays en développement, dont 30% étaient des femmes; 44% des 200 volontaires danois travaillant outre-mer étaient des femmes; et 18% des bénéficiaires des 571 programmes d'études de *DANIDA* pour les étudiants des pays en développement étaient des femmes. De même, 17% des bourses offertes par l'agence en 1982-1983 ont été décernées à des femmes.

Les Pays-Bas

La *Corporation néerlandaise pour le développement* prend en considération les intérêts des femmes dans les projets de développement depuis 1980, soit depuis qu'une politique concernant les femmes a été adoptée. Les responsables doivent porter une attention particulière à trois aspects lors de la planification, de l'exécution ou de l'évaluation des projets néerlandais : (i) la participation des femmes; (ii) la division du travail entre hommes et femmes; et (iii) l'accès des femmes à la formation et au crédit. En 1986, l'organisme a instauré à l'intention des responsables gouvernementaux, des diplomates et du personnel du

développement, des séminaires réguliers sur les femmes des pays en développement.

Depuis 1986, des efforts spéciaux ont été faits pour intégrer les recommandations des « Stratégies prospectives d'action de Nairobi » à la politique néerlandaise en matière de développement. Un plan d'action a été adopté et sera appliqué dans le secteur bilatéral et dans le secteur multilatéral, et on a ouvert le dialogue avec des organisations non gouvernementales (ONG) hollandaises.

Le Royaume-Uni

Même si l'*Overseas Development Administration* (ODA) du Royaume-Uni avait initialement refusé de mettre sur pied des programmes spéciaux à l'intention des femmes, estimant qu'il n'avait pas le droit d'imposer des valeurs culturelles étrangères aux bénéficiaires de l'aide britannique, l'organisme a finalement adopté une série de stratégies de participation des femmes. Plus précisément, l'ODA offre de la formation à ses agents et conseillers pour s'assurer que les administrateurs qui ont des pouvoirs de dépenser considèrent la participation des femmes comme un critère standard de la conception et de la mise en œuvre de tous les projets. Un examen des évaluations de 20 projets menés à bien a montré que les facteurs sociaux ont généralement été négligés au profit des facteurs économiques et que les effets des projets à la fois sur les femmes et sur les hommes n'avaient généralement pas été pris en considération. Par suite de cet examen, l'ODA a adopté, en 1986, un cadre d'évaluation et d'approbation des projets qui, espère-t-on, assurera une meilleure intégration des facteurs sociaux, y compris la participation des femmes.

L'Australie

Depuis 1975, l'*Office australien d'aide au développement* (Australian Development Assistance Bureau — ADAB) donne la priorité aux besoins des femmes dans les pays en développement. Il a soutenu l'établissement de centres de services dans les pays de l'ANASE où les femmes peuvent acquérir des compétences génératrices de revenu, y compris des techniques de gestion. L'ADAB a appuyé des projets de développement rural intégré qui fournissent de l'équipement (par exemple des puits) qui allège le travail des femmes; des programmes de population et de planning familial; des recherches démographiques, en particulier sur la relation entre la croissance et le mouvement des populations; et d'autres aspects du développement social et économique. Il a aussi apporté un soutien aux organisations non gouvernementales en vue d'organiser des programmes d'éducation sanitaire, de nutrition et de soins aux enfants, et d'augmenter les possibilités d'emploi des femmes.

En juin 1983, le gouvernement australien adoptait une politique officielle selon laquelle les femmes devaient partager à égalité avec les hommes les bénéfices provenant de l'aide australienne au développement. Le personnel de l'ADAB doit en tenir compte dans tous les projets. Les gouvernements des pays qui reçoivent l'aide ont été informés de l'importance accordée par l'Australie à ce sujet et doivent le prendre en considération lorsqu'ils présentent des demandes de fonds. Toutes les demandes de projets doivent maintenant inclure des

données précises sur les femmes, sur l'effet que le projet aura sur elles et sur les possibilités de participation qu'il leur offre.

L'ADAB a lancé en 1985-1986 un certain nombre de stratégies visant à renforcer la composante « femmes et développement » (FED) de son programme d'aide au développement. Plus précisément, il a créé un poste de conseillère pour les questions touchant les FED; il a mis sur pied un groupe de travail FED composé de membres recrutés à même les services de politique, de consultation et d'exécution de l'ADAB, de même que de la section des ONG et de la section multilatérale. En outre, la façon d'aborder les questions des FED au sein des programmes a évolué : plutôt que de continuer à se concentrer sur les projets à petite échelle à l'intention des femmes, l'ADAB intègre désormais les questions touchant la condition féminine à ses projets à grande échelle et à ses stratégies de programmation bilatérale. Enfin, l'ADAB a adopté un mécanisme de suivi et d'évaluation des projets FED.

Les États-Unis

Le *Bureau Femmes et Développement* (Office of Women in Development) a été établi en 1974 au sein de l'Agence pour le développement international (Agency for International Development — AID) et en 1982, une politique sur la condition féminine a été adoptée. L'importance accordée aux femmes dans les régions en développement est le résultat direct de l'amendement Percy au *Foreign Assistance Act* (1978), lequel exigeait que le programme d'aide bilatérale de l'Agence soit administré de façon à accorder une attention particulière aux programmes, projets et activités qui intègrent les femmes aux économies nationales des pays étrangers et qui améliorent ainsi leur situation et contribuent à l'effort global de développement.

Dès la fin de 1986, le bureau Femmes et développement de l'USAID avait adopté une stratégie multidimensionnelle dans ses programmes, ses projets et ses politiques. Au niveau des projets, on s'efforçait : i) de collaborer à l'analyse de tous les documents stratégiques présentés à l'USAID ou par l'organisme; ii) d'offrir de l'aide technique au sujet de l'intégration des questions touchant la condition féminine aux missions à l'étranger et aux bureaux régionaux; iii) d'appuyer des recherches réalisées par des universitaires et qui portent précisément sur la condition féminine; iv) d'élaborer des outils que le personnel de l'USAID pourrait utiliser dans les secteurs des dialogues en matière de politique, du développement de la petite entreprise, du renforcement des instituts et des transferts de technologie; v) de publier des guides sur la condition féminine dans les domaines de l'éducation de base, des petites entreprises, de l'agriculture et de l'exploitation des ressources naturelles; et vi) d'entreprendre des activités de formation, tant sur le terrain qu'au siège social. Au niveau des politiques, il s'agissait : i) d'accroître le nombre de femmes recevant une formation aux États-Unis à 35% du nombre total de participants dans tous les secteurs et pour tous les pays; ii) d'influencer les auteurs de politiques dans les pays bénéficiaires concernant la question des perspectives macro-économiques, en les amenant à accorder davantage d'attention aux activités des femmes; iii) de s'assurer que les observations que l'USAID transmet aux organismes multilatéraux, particulièrement aux banques de développement

africaine et asiatique, reflètent les facteurs clés du rôle des femmes dans le développement; et iv) de publier un document de grande envergure sur les politiques macro-économiques et leurs relations avec le rôle essentiel que les femmes peuvent jouer lorsqu'il s'agit d'atteindre la stabilité économique à long terme.

Le Canada

En novembre 1984, l'*Agence canadienne de développement international* (ACDI) a adopté un nouveau cadre de politique concernant l'intégration des femmes au développement dont l'objectif principal est de veiller à ce que les femmes participent pleinement à tous les programmes et projets de l'ACDI, à titre à la fois d'agents et de bénéficiaires. En vertu de cette politique, l'ACDI doit se familiariser davantage avec la situation des femmes dans les pays en développement, mieux répondre à leurs efforts et à leurs initiatives en matière de développement et faire participer pleinement les femmes à la planification et à l'exécution des projets. La politique appelle également toute une gamme de mesures spéciales visant à aider les femmes à acquérir les compétences et les connaissances qui leur permettront de gagner et de conserver leur propre revenu.

À la fin de 1985, plus de la moitié du personnel de l'ACDI avait suivi des ateliers de formation de l'*Institute for International Development* de l'Université Harvard, conçus afin de sensibiliser les administrateurs de projets au rôle des femmes dans les régions en développement.

En juin 1986, l'ACDI déposait au Parlement une politique et un plan d'action visant l'intégration des femmes au développement; à l'heure actuelle, l'Agence est en train de concrétiser un plan d'action quinquennal (1986-1991) pour la mise en œuvre de cette politique, plan d'action assorti de mesures opérationnelles concrètes, programme par programme, que chaque direction doit adopter selon un calendrier précis. Voici quelques réalisations de l'ACDI : rédaction de la version préliminaire de directives régissant l'intégration des femmes en tant qu'agents et que bénéficiaires des programmes et projets de l'Agence; adoption de critères concernant l'intégration des femmes dans l'évaluation du rendement des employés; formation du personnel à Ottawa et sur le terrain; établissement d'un répertoire de femmes expertes du développement; politique prévoyant un taux de participation éventuelle de 50% d'hommes et 50% de femmes dans les programmes de formation et de bourses de l'ACDI; et étude, politique et programme de formation sur les femmes et l'alphabétisation*.

Ce bref aperçu est loin de fournir une liste complète de toutes les initiatives concernant les femmes entreprises par les organismes subventionnaires. Les informations présentées sont basées sur des documents publiés plutôt que sur des discussions avec des représentants de ces organismes. Il est donc difficile d'évaluer l'efficacité des programmes décrits.

Néanmoins, leur existence témoigne d'une sensibilisation générale à l'importance de la situation particulière des femmes depuis le début des années 80.

Les organismes privés

La Fondation Ford

La Fondation Ford a été la première à s'intéresser sérieusement aux femmes comme groupe distinct de la société. La Fondation finance des projets dans plusieurs domaines : éducation et culture; droits de la personne et justice sociale; pauvreté urbaine et rurale. Chaque domaine possède une composante nationale et une composante internationale, bien que, dans certains cas, la composante internationale soit plus forte.

Le financement de projets donnant priorité aux problèmes des femmes a commencé de façon ponctuelle en 1975. En 1978, malgré une grande opposition de certaines factions au sein même de l'organisation, on décidait d'établir un fonds spécial d'une durée de trois ans en vue de financer de la recherche et des programmes concernant la situation des femmes aux États-Unis ainsi que dans les pays en développement. Comme il ne s'agissait pas d'un fonds permanent, l'expérience a pris fin en 1981. Dorénavant, les projets concernant les femmes sont intégrés aux activités générales. La Fondation estime que le fonds spécial a atteint son objectif, qui était de s'assurer que les problèmes les plus importants des femmes étaient reconnus et qu'un certain nombre d'activités étaient entreprises pour les solutionner.

On avait d'abord craint qu'à cause de ce fonds spécial, les questions touchant les femmes soient négligées dans les programmes généraux et que les femmes se retrouvent enfermées dans un ghetto, séparées des autres groupes sociaux.

Une des activités concrètes de la Fondation fut entreprise en Indonésie pendant les années 70. Un financement anticipé du fonds spécial a été fourni et un projet portant sur les femmes et l'alimentation a été mis sur pied dans une université indonésienne. Un certain nombre d'étudiants de maîtrise ont reçu des subventions leur permettant de rédiger des thèses sur différents aspects de la question et plusieurs chercheuses se sont vu offrir une aide financière supplémentaire pour des études plus poussées sur le sujet. En Inde, la Fondation a subventionné le travail de plusieurs chercheurs qui ont étudié les données du Bureau national des statistiques et du recensement afin d'analyser de quelle façon le travail des femmes est pris en considération lors de la compilation des statistiques nationales.

L'importance accordée aux problèmes des femmes a eu un certain impact autant à l'intérieur de la Fondation Ford qu'à l'extérieur. Depuis 1979, on exige qu'une déclaration d'action positive soit incluse dans chaque demande de subvention. On demande aussi aux bénéficiaires éventuels d'indiquer le nombre et la proportion de femmes qui font partie de leur conseil d'administration et de leur personnel. Ces informations sont des critères importants pour l'attribution des subventions.

Les principaux domaines de travail de la Fondation sont la discrimination fondée sur le sexe dans l'emploi, la ségrégation professionnelle et les droits en matière de reproduction.

Les organisations juridiques de femmes qui cherchent à faire respecter les lois interdisant la discrimination fondée sur le sexe en milieu de travail et les

programmes d'action positive de même qu'à améliorer l'accès à des services d'hygiène de la reproduction sont d'importants champions des droits des femmes et la Fondation en appuie plusieurs. Elle aide également des organisations qui ont pour but d'améliorer la qualité des services d'hygiène de la reproduction offerts aux femmes dans les pays du Tiers-Monde — par exemple le Centre d'information et de ressources pour les femmes en Colombie et l'*International Women's Health Coalition*. La Fondation entreprendra également une stratégie nouvelle et importante dans le domaine du travail et de la famille, qui portera notamment sur des questions comme les congés de maladie et pour raisons de famille, le soin des enfants et des aînés, les avantages à l'intention des travailleurs à faible revenu et à temps partiel et les formules innovatrices en matière d'horaires de travail.

À l'heure actuelle, la Fondation cherche, tant aux États-Unis que dans le monde en développement, à améliorer les conditions de vie des femmes et les chances de survie et de santé de leurs enfants en appuyant des programmes visant à renforcer les services d'hygiène de la reproduction, la qualité des services de planning familial, l'efficacité et l'innocuité des moyens de contraception et le traitement des infections gynécologiques et des maladies transmises sexuellement⁵.

La Fondation Rockefeller

Contrairement à la Fondation Ford, la Fondation Rockefeller n'a jamais établi de fonds spécial pour des programmes concernant les femmes. C'est dans le cadre du Programme de la population qu'un premier intérêt pour les problèmes des femmes s'est manifesté. Entre 1972 et 1979, près de 160 projets sur des questions de population ont été financés et presque le quart de ces projets s'intéressaient à l'éducation des femmes, à leur contribution au travail et à leurs rôles aux chapitres de la fécondité et de la démographie. On ne considère pas ces projets comme des « projets axés expressément sur les femmes », mais malgré cela, ils ont permis de recueillir des données et d'établir des banques de données assez importantes et qui peuvent être utilisées pour déterminer les tendances démographiques jusqu'à la fin des années 1980. En 1983, le Programme de la population a parrainé un projet spécial de recherche sur la condition féminine et la fécondité. Depuis, ce projet subventionne des travaux qui ont comme objectifs :

- i) d'élaborer des cadres théoriques nouveaux sur la relation entre la situation des femmes et leur fécondité dans les pays en développement, puis de les tester empiriquement;
- ii) de construire des ensembles de nouvelles données permettant d'examiner la relation entre situation sociale et fécondité et d'y incorporer des données sur les ménages, les autres membres de la famille et le contexte communautaire;
- iii) d'évaluer les projets d'intervention visant l'amélioration de la situation et des rôles des femmes afin de déterminer leurs effets sur les décisions et le comportement en ce qui concerne le nombre d'enfants.

Le programme Humanités de la Fondation Rockefeller offre lui aussi depuis plusieurs années de l'aide pour l'établissement de programmes et de centres

d'études sur les femmes aux États-Unis mêmes. En plus de ces activités indépendantes, la Fondation a mis sur pied en 1982 un groupe de travail qui étudie les expériences passées de la Fondation et examine différentes options concernant les femmes.

En général, la Fondation Rockefeller estime qu'on ne consacre pas suffisamment de fonds aux questions touchant les femmes dans les pays en développement et qu'il n'y a pas assez de recherches de qualité sur les différents aspects de leur situation. Les études sur les femmes auraient tendance à être soit descriptives et personnalisées, soit complètement théoriques.

En 1986, la Fondation Rockefeller a parrainé, en association avec le Centre de recherches pour le développement international du Canada (CRDI), une série d'études sur les relations entre le rôle des sexes, la technologie, la santé et l'agriculture. La Fondation était en effet convaincue qu'il y avait trop peu de spécialistes des sciences sociales travaillant dans ce domaine et que les pays en développement n'avaient pas une capacité de recherche suffisante pour examiner en profondeur cette question complexe. Pour enrichir le domaine, la Fondation Rockefeller a consenti à l'Economic Growth Center de l'Université Yale des fonds (qui devraient totaliser 1,8 million de dollars en cinq ans) qui serviront à lancer un programme interdisciplinaire rigoureux de recherche et de formation à l'intention de jeunes chercheurs de haut calibre dans le Tiers-Monde. La Fondation espère ainsi que des progrès seront réalisés à l'Université Yale, mais aussi que le prestige et l'expérience du centre contribueront à créer un climat de légitimité dans le domaine et à encourager les centres de recherche de divers pays en développement, notamment grâce à des échanges et des visites de suivi auprès des boursiers de niveau postdoctoral de la part des professeurs de Yale⁶.

La Corporation Carnegie

La Corporation Carnegie subventionne des projets axés sur les femmes depuis 1977. Seulement 7% des fonds de la Corporation peuvent être affectés à des programmes internationaux, et ce, exclusivement dans les pays du Commonwealth, suivant les termes du testament d'Andrew Carnegie.

Au cours des années 1970, une somme de près de 2 millions de dollars a été dépensée annuellement pour subventionner des programmes et de la recherche sur les femmes aux Antilles et en Afrique orientale et australe. Ces subventions ont donné lieu à des études intéressantes et importantes. Ainsi, l'Institut de recherche sociale et économique de la University of the West Indies a reçu une subvention pour entreprendre une étude sur la situation des femmes aux Antilles. Des méthodes de recherche qualitatives et quantitatives ont été mises au point et utilisées dans le cadre de cette étude. Cela est particulièrement important, étant donné l'incapacité des méthodes traditionnelles en sciences sociales de cerner la participation économique et socioculturelle des femmes du Tiers-Monde. Une chercheuse du Kenya a reçu une subvention pour étudier les causes de l'hostilité profonde entre les trois groupes de femmes les plus importants de ce pays. Elle a constaté que les filles ne sont pas socialisées de la même façon que les garçons et qu'elles n'apprennent pas à fonctionner en équipe et à laisser de côté, au moins temporairement, les différences personnelles.

À l'heure actuelle, la Corporation Carnegie n'a pas de programme axé expressément sur la condition féminine, mais elle a un important sous-programme d'hygiène maternelle et infantile en Afrique subsaharienne⁷. Dans de nombreux pays en développement, la mauvaise santé des femmes enceintes est étroitement liée à des conditions sociales défavorables — éducation inadéquate, pauvreté, accès limité à des soins de santé — et à diverses lois et politiques discriminatoires ayant des effets négatifs sur le bien-être des femmes. La Corporation est donc d'avis que les programmes conçus pour réduire la morbidité et la mortalité chez les femmes enceintes devraient par conséquent se pencher sur des questions comme l'éducation et la situation sociale des femmes. Voici les facteurs jugés essentiels à l'amélioration immédiate du bien-être des femmes enceintes : soins et supervision adéquats pendant la grossesse et l'accouchement, régulation des naissances grâce à des moyens de contraception sécuritaires et socialement acceptables, et meilleur accès à certaines interventions médicales et chirurgicales visant à empêcher les complications et autres problèmes médicaux ou à les traiter.

Ces questions ont été mises en lumière lors d'une conférence tenue à Nairobi (Kenya) en février 1987 et qui portait sur la sécurité pendant la grossesse. La conférence, qui avait reçu un soutien technique et financier de la Corporation Carnegie, constituait la première tribune de discussion des questions de morbidité et de mortalité par des intervenants internationaux comme la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et l'Organisation mondiale de la santé. Cette dernière s'est chargée de la coordination d'un programme ayant pour objet de réduire la mortalité et la morbidité maternelles partout dans le monde. La Corporation Carnegie participe à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de cette initiative. Son sous-programme d'hygiène maternelle et infantile en Afrique subsaharienne a trois champs de concentration : i) la recherche sur la santé maternelle; ii) l'évaluation de technologies nouvelles et améliorées; et iii) la condition féminine dans la société. On pense que les travaux appuyés par le sous-programme mèneront au renforcement de la capacité de recherche opérationnelle en matière de santé maternelle dans plusieurs instituts africains; à l'accumulation régulière de nouvelles données sur les facteurs bio-médicaux, sociaux et culturels qui influent sur la santé des femmes enceintes en Afrique; à l'élaboration de nombreux projets examinant les interventions pouvant réduire la mortalité et la morbidité maternelles et susceptibles d'être mises en œuvre ailleurs dans le pays ou dans des pays caractérisés par des situations semblables; et à des réformes juridiques dans les pays en développement et à des changements dans les politiques des pays donateurs et des organismes subventionnaires permettant de s'attaquer à quelques-unes des causes les plus complexes de mortalité et de morbidité maternelles.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Le CRDI est un organisme financé complètement par le gouvernement du Canada. Il subventionne des études entreprises par des chercheurs des pays en développement. La priorité est donnée à la recherche appliquée aux problèmes du développement. La Division des sciences sociales a aussi établi, en 1983, un

comité spécial qui examine les projets de recherches axés sur l'intégration des femmes au développement. Au sein de cette division, les programmes portant sur la population et l'éducation ont été particulièrement actifs en subventionnant des recherches sur les problèmes de fécondité, de migration et de démographie ainsi que sur l'accès comparé des hommes et des femmes à l'éducation.

En avril 1987, le CRDI a créé une section Femmes et développement (SFED) qui a deux fonctions : premièrement, elle agit à titre de groupe-ressource pour le CRDI, en diffusant de l'information et en donnant des conseils sur les questions liées à l'intégration de la femme au développement; et deuxièmement, elle met au point et administre des projets de recherche dans certains domaines clés qui ne sont pas visés par les autres programmes de financement du CRDI. La SFED appuie des travaux dans quatre grands domaines : i) les femmes dans l'industrie; ii) les femmes dans le secteur informel; iii) les femmes et la production agricole; et iv) la participation sociale des femmes. La SFED appuie également des activités de formation en matière d'analyse de la condition féminine. Par exemple, elle a appuyé récemment la mise sur pied d'un colloque sur la condition féminine et le développement, qui s'est tenu pour la première fois en juin 1988 aux universités St. Mary's et Dalhousie, à Halifax. Il s'agissait d'un cours intensif de quatre semaines sur l'analyse de la condition féminine et les méthodes de recherche; les participants provenaient du Canada et de pays en développement. La section a également établi à l'intention des chercheurs de pays en développement un programme de courts stages au siège social du CRDI à Ottawa. Elle a en outre accordé des fonds au groupe DAWN, pour la mise sur pied d'un cours sur l'analyse de la condition féminine en Amérique latine. La section a aussi appuyé une vaste gamme de projets de recherche pendant sa première année d'existence, dans toutes les régions du monde en développement. Il s'agissait entre autres d'études sur la participation des femmes aux syndicats et à l'emploi dans le secteur public; de l'impact de la crise économique des années 80 sur le travail et la situation des femmes; de l'impact de la modernisation agricole sur le travail des femmes en milieu rural; et des stratégies utilisées par les femmes pour faire face à la pauvreté urbaine.

Une importante initiative à laquelle travaille actuellement la SFED concerne la mise en place d'un réseau de recherche régional sur les femmes et la gestion des ressources naturelles en Afrique.

Conclusion

Ce bref survol de quelques-unes des initiatives de certains organismes subventionnaires permet de constater que pour la plupart, les efforts ont été de nature exploratoire. Il n'y a pas de formule magique pour traiter des problèmes des femmes, que ce soit dans les pays en développement ou en Amérique du Nord. Voici les conclusions qu'on peut tirer de notre exposé : manque de données, nécessité de recueillir des données de façon plus systématique et à plus long terme et nécessité de formuler des recherches qui examinent les causes structurelles de la position inférieure des femmes dans tellement de cultures et de classes sociales. Nous devons aussi nous demander comment cette recherche devrait être organisée, si elle devrait être entreprise par des

chercheurs s'affirmant clairement féministes, dans une perspective d'action positive, ou encore si elle devrait être entreprise d'un point de vue « objectif ».

Ce survol a démontré que les expériences vécues par les organismes subventionnaires ont été différentes, mais on y a quand même trouvé une concordance sur plusieurs points fondamentaux. Par exemple, tous les organismes semblent être convaincus que la recherche sur les problèmes des femmes est nécessaire. On affirme généralement que les problèmes des femmes n'ont pas reçu dans le passé leur juste part des fonds disponibles. On met aussi en lumière la nécessité de financer des recherches sociales fondamentales qui permettraient d'établir des banques de données sur les aspects économiques, politiques et sociaux de la vie des femmes dans les pays en développement. Il semble également y avoir un certain manque de communication entre les organismes subventionnaires et les chercheurs. Quelques-unes des questions que les organismes jugent très importantes ont déjà été traitées, au moins en partie, par des chercheurs dans différents pays et instituts. On constate donc une tendance à l'éparpillement et un manque de systématisation de la recherche.

Ainsi, les sujets de recherche sont souvent choisis à partir de préférences personnelles plutôt que dans le cadre d'une stratégie systématique visant à réunir des données sur les femmes. Les tribunes pour l'échange des résultats de la recherche et pour la mise au point et le lancement de recherches conjointes ne sont guère nombreuses. L'initiative de la Fondation Ford visant à analyser les données démographiques et à en tirer quelques variables importantes pour continuer la recherche offre un bon exemple d'approche plus systématique.

Il semble aussi que la majorité des organismes aient tendance à définir et à percevoir les problèmes de recherches concernant les femmes selon une perspective occidentale. On observe peu d'efforts de la part de chercheurs des pays en développement pour déterminer eux-mêmes les problèmes et les définir. De la même façon, on a tendance à voir les problèmes en noir et blanc. Les femmes sont perçues comme inférieures et des stratégies interventionnistes sont intégrées aux projets ayant pour but d'examiner leurs problèmes. La recherche entreprise par plusieurs organismes subventionnaires semble fondée sur la prémisse selon laquelle une transformation culturelle dans les domaines de l'éducation, de la technologie ou de l'information en matière de santé et d'alimentation est d'abord nécessaire. Il est vrai que cela est un piège difficile à éviter, mais une plus grande sensibilisation aux dangers éventuels pourrait nous aider à ne pas succomber à de tels préjugés culturels.

*Eva M. Rathgeber, coordonnatrice
Femmes et Développement
Centre de recherches
pour le développement international
Ottawa, Canada.*

Références

1. Anne WHITEHEAD, « Effects of Technological Change on Rural Women : A Review of Analysis and Concepts », dans Itikhar Ahmed, *Technology and Rural Women* :

Conceptual and Empirical Issues (ouvrage coll.), Londres, George Allen and Unwin, 1985, pp. 27-64.

2. Martin GREELY, *Rural Technology, Rural Institutions and the Rural Poorest*, IDS Discussion Papers, 154, University of Sussex, 1980.
3. OCDE, *Coopération pour le développement. Efforts et politiques poursuivis par les membres du Comité d'aide au développement*, Rapport 1987, OCDE, Paris, 1988.
4. CONDITION FÉMININE CANADA, *Feuilles d'information. Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme. Perspectives en jeu et contexte canadien*, Ottawa, 1988.
5. FORD FOUNDATION, *Current Interests 1988 and 1989*, New York, 1988.
6. ROCKEFELLER FOUNDATION, *Annual Report 1987*, 1987.
7. CARNEGIE CORPORATION, *Program Review Paper. Strengthening Human Resources in Developing Countries*, le 26 janvier 1988.